

# Les racines de la licence en architecture du paysage.

## *In memoriam* Marcel Pesleux

Joseph Roggemans

Haute École « Charlemagne », rue Verlaine, 9, 5030 Gembloux

Je fais cette communication en mémoire de mon ami Marcel Pesleux, ancien directeur de la Cambre « Architecture » qui œuvra sans compter pour la mise sur pied et la réussite de la licence en architecture du paysage, formation commune aux trois institutions : « Charlemagne », « La Cambre » et FUSAGx.

Depuis la création, en 1848, des deux premières écoles d'horticulture dans notre pays (Vilvorde et Gand), les cours de dessin et d'architecture des serres et des jardins ont été étroitement mêlés à la formation des jardiniers de l'époque. L'indépendance progressive des professionnels du paysage par rapport à ceux de l'horticulture est revendiquée au Congrès International d'Agriculture de Gand en 1913 et va se traduire, au niveau de l'enseignement, par des formations distinctes et par la création, en 1954, d'un graduat en trois années d'études. Sous l'impulsion de l'A.B.A.J.P. et du Conseil supérieur de l'Enseignement supérieur agronomique, il est mis sur pied, en 1999, une formation en cinq années d'études : la licence en architecture du paysage. Cette formation est pilotée par le département des sciences et techniques de l'horticulture et du paysage de la Haute Ecole « Charlemagne » avec la collaboration de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux et de l'Institut Supérieur d'architecture « La Cambre » de Bruxelles.

À l'origine, la corporation des jardiniers recouvrait l'ensemble des métiers, très distincts aujourd'hui, d'architecte du paysage, de jardinier, de maraîcher, de pépiniériste, etc.

Ainsi, un des plus célèbres créateur de jardins, André LeNôtre, faisait partie de la classe des « jardiniers fleuristes ». L'apprentissage était leur mode de formation, ce qui ne les empêchait pas d'acquérir des compétences que Jacques Boyceau de la Barauderie définissait en 1638 dans son *Traité du jardinage* comme suit : « un jardinier apprendra désormais à lire et à écrire, à pourtraire (c'est-à-dire lever des plans) et à dessiner, car, de la pourtraiture, dépend la connaissance et jugement de choses belles et le fondement de toutes mécanique [...] il faudra monter à la géométrie pour les plans, départements, mesures et alignements voire [...] jusqu'à l'architecture et posséder les nouvelles techniques développées pour la cartographie comme la triangulation géodésique et l'utilisation du graphomètre ».

En ce qui concerne notre propos, les racines de notre licence en architecture du paysage sont à rechercher dans la création, en 1848, des deux premières écoles d'horticulture de notre pays, l'une située à Vilvorde, l'autre à Gand. Devant les difficultés socio-économiques de l'époque, le Ministre de l'Intérieur Charles Rogier crut bon d'installer des écoles destinées à former des praticiens, je cite : « assez instruits » pour venir en aide

à l'horticulture nationale. Il s'agissait de former, par la pratique et la théorie, de « bons horticulteurs ayant une connaissance complète de tout ce qui concerne leur profession ».

Dès 1860 (date de la création de l'Institut agricole de Gembloux qui deviendra la Faculté universitaire des Sciences agronomique et de l'École de Médecine Vétérinaire de Curegem), apparaît dans la grille horaire de l'École d'horticulture de Vilvorde un cours intitulé « architecture des jardins et des serres ».

Dans les rapports d'inspections de l'époque, on peut notamment lire ceci : « les langues française et flamande, l'arithmétique, la botanique, l'architecture des serres et des jardins, l'horticulture théorique et pratique, la comptabilité, le dessin linéaire et d'ornement sont des disciplines d'études à faire figurer dans le programme des études ».

C'est à Louis Fuchs qu'est confié le premier cours d'architecture des serres et des jardins en 1859. C'est, au départ, un jardinier formé en Allemagne (il est originaire de Barmen en Prusse). En 1843, on le retrouve en Belgique chargé de la direction des travaux de jardinage dans la propriété du duc d'Arenberg. Outre sa mission d'enseignement, il fit de nombreux projets et il était particulièrement apprécié pour l'aménagement des parcs et des propriétés de campagne. Il resta professeur à Vilvorde jusqu'en 1902. Il travailla à quelques reprises avec le grand architecte des jardins

français, Barillet-Deschamps et plus particulièrement avec l'architecte Emile Janlet, oncle de Jules Janlet dont l'œuvre sera évoquée cette après-midi par Marie-Françoise Degembe. Louis Fuchs peut-être considéré comme le premier architecte paysagiste de Belgique. En 1887, Arthur Mangin signale, dans son livre « *Histoire des jardins* », je cite : « L'art des jardins est très florissant en Belgique. Le gouvernement a établi à Vilvorde une école d'horticulture qui fait d'excellents élèves ».

Pour la petite histoire on peut noter, que dans les années 1860, Auguste Hardy, jardinier en chef du potager de Versailles, est chargé de créer l'École Nationale d'Horticulture de Versailles et il effectue pour ce faire des visites dans les écoles d'horticulture alors existantes dont celles de Vilvorde et de Gand. Il emprunte aux deux écoles belges le titre du cours d'architecture des jardins et des serres et c'est l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Jean Darcel (venant de l'École d'Arboriculture et d'Horticulture de la Ville de Paris), qui enseignera ce cours dès l'ouverture de l'école en 1874 (son cours a été publié chez Dunod en 1875). L'École Nationale d'Horticulture de Versailles donnera naissance en 1976 à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, indépendante de l'École d'Horticulture depuis 1995.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en Europe, on ne parle pas encore de l'enseignement de l'architecture du paysage. Les deux termes « architecture » et « paysage » qui peuvent apparaître en contradiction en se référant pour le premier à des œuvres manuelles et à des objets bien précis et définis et pour le second à une réalité dynamique et en constante évolution, sont associés pour la première fois aux États-Unis, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par Frederik Law Olmsted, concepteur de Central Park et d'un grand nombre de parcs et d'espaces paysagers créés pour les nouvelles villes, notamment à Boston, Chicago, Philadelphie et du Mont Royal de Montréal, promoteur, en outre, aux États-Unis du premier mouvement de protection du patrimoine naturel de grande valeur, dégradé par une exploitation massive et sans discernement.

L'expression « architecte du paysage » apparaît dans le sens de construction d'un paysage répondant à de nouvelles fonctions, à des besoins sociaux, différents des périodes précédentes ; elle est utilisée par référence à la nécessité de concevoir des espaces de loisirs ouverts pour la cité du XIX<sup>e</sup> siècle, en croissance continue, mais également à l'opportunité d'accorder une attention nouvelle aux valeurs paysagères du lieu ou carrément à la sauvegarde du patrimoine naturel : lacs, zones fluviales et marines dégradées par les destructions et exploitations de tout genre.

Deux élèves de l'architecte paysagiste Olmsted, Horace Cleveland et Charles Eliot, fondent en 1901, au sein de l'Université de Harvard, plus précisément à

la Lawrence Scientific School, le premier programme d'enseignement de l'architecture du paysage. C'est par ailleurs, sous cette dénomination, que se répand aux États-Unis une nouvelle profession qui se développera au fil des ans sous l'impulsion de cette école.

En Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'architecture du paysage n'apparaissait toujours pas, en tant que programme d'enseignement supérieur ou en tant qu'activité professionnelle : il existait bien des cours d'horticulture et d'art des jardins dans des écoles techniques mais aucun cours spécifique sur l'architecture du paysage selon le modèle américain. On peut noter ici que le terme de « *landscape gardener* » popularisé par Humphrey Repton à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a jamais été traduit en francophonie, les créateurs de jardins du XIX<sup>e</sup> siècle préférant les termes d'« architecte de jardins ».

Signalons également un fait qui mérite notre attention : on peut lire dans le bulletin de la Fédération des Sociétés Horticoles de Belgique en date du 15 mars 1913 qu'en guise de préparation du Congrès International d'Agriculture de Gand, une sous-section sera créée, dans sa IV<sup>e</sup> section « Science et vulgarisation », et qu'elle sera réservée à l'architecture des jardins. En effet, de nombreux spécialistes de la discipline ayant promis des rapports. Lors des séances plénières de la sous-section d'Architecture des jardins les 7, 8, 9, 10 et 11 août 1913, celle-ci émet des vœux pour l'établissement de concours entre architectes de jardins pour tous les travaux publics importants, pour l'institution dans les grandes académies des Beaux-Arts de cours et conférences sur l'art des jardins, sur les moyens de rénovation dans l'art des jardins, sur la collaboration entre architectes de jardins et architectes de bâtiments, sur l'art des jardins et le tracé des agglomérations, sur le respect des sites, etc.

En ce qui concerne les rapports de l'horticulture et de l'art des jardins, le Congrès a émis le vœu « que les jardiniers, horticulteurs et pépiniéristes limitent leur rôle à la production des plantes et n'exercent pas une profession qui n'est pas la leur ».

Le 24 août 1930, une dizaine d'architectes de jardins belges, sous la conduite de Jules Buysens, si bien évoqué par Joseph De Gryse et Georges Wachtelaer (promotion 1922), créent à Anvers l'Association Belge des Architectes de Jardins, l'A.B.A.J.

À l'époque, ces brillants architectes de jardins étaient issus pour la plupart de l'enseignement horticole et avaient le titre de technicien horticole. Outre l'enseignement général (langue anglaise, allemande, comptabilité économique, zoologie, physique, climatologie, chimie, botanique, géographie, phytopathologie, méthodologie), l'enseignement horticole (culture maraîchère, arboriculture fruitière, arboriculture d'ornement, floriculture, construction de serres et vinification), les exercices pratiques et

excursions, les étudiants recevaient en trois ans, 288 heures de dessin, 352 heures d'architecture des jardins y compris des notions d'urbanisme et 64 heures d'arpentage des jardins. Soit un total de 704 heures consacrées à l'art des jardins.

L'A.B.A.J. organise, en 1935, un Congrès International à Bruxelles. Il sera suivi par celui de Berlin (1938) et celui de Londres (1945). Ces congrès amenèrent la création, en 1948, à Cambridge, de l'International Federation of Landscape Architects (IFLA).

Deux anciens de notre école, René Latinne (promotion 1925) et René Pechère (promotion 1931), ont joué un rôle important dans cette création.

En 1939, l'A.B.A.J. crée en son sein, une commission de l'enseignement et de la formation. Celle-ci n'a de cesse que d'exiger la mise sur pied d'une formation conduisant au diplôme d'architecte de jardins. La même année le secrétariat du Ministre de l'Instruction publique demande à l'A.B.A.J. de réaliser un programme d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme d'architecte de jardins.

Il a fallu attendre 15 ans pour voir s'ouvrir en septembre 1954, une formation en architecture des jardins et urbanisme d'une année après le cursus de technicien A2 horticole. Très rapidement en 1955, cette année de spécialisation va se transformer en un graduat d'enseignement supérieur en trois années d'études (deux années de plein exercice dans l'institution et une année de stage).

Longtemps intégré à la discipline horticole, l'enseignement de l'architecture des jardins et du paysage se voit enfin reconnu et trouve sa place dans l'enseignement supérieur. Un grand pas a été effectué depuis le premier enseignement intitulé « Architecture des jardins et des serres » qui ne faisait que refléter le goût de cette époque pour les grandes réalisations où les obtentions horticoles tenaient une large place au sein de parcs paysagers peuplés d'essences exotiques.

Dès 1956, René Pechère estimait que vis-à-vis des formations d'architectes et d'ingénieurs, les architectes de jardins devaient avoir un diplôme d'études au moins équivalent. Le combat pour l'obtention d'un diplôme d'une durée d'études d'au moins quatre années commençait.

En 1964, les tentatives d'élever des études au niveau A1 deuxième degré échouent. En 1966, le « *Comitee der Europaischen Garten und Landschaftsarchitekten* » met sur pied un comité pour étudier la réorganisation des études. En 1967, les démarches de CEGAP permettent d'entreprendre des discussions avec les directeurs généraux de l'enseignement supérieur francophone et néerlandophone. Une proposition de scinder l'enseignement en deux orientations, celle d'architecte paysagiste conseil et celle d'entrepreneur est étudiée mais une nouvelle fois les négociations échouent.

En 1969, suite au « *Walen buiten* », le Ministre de l'Éducation Nationale, Abel Dubois, en application de la loi du 30 juillet 1963 sur l'emploi des langues dans l'enseignement, transfère progressivement la section française de Vilvorde vers Gembloux. On y créa, à partir de l'École provinciale d'horticulture de Namur que l'État venait de racheter (1<sup>er</sup> janvier 1969), l'Institut d'Enseignement Supérieur Horticole de l'État. En 1973, notre Institut fête, en présence du roi Baudouin, son 125<sup>ème</sup> anniversaire. En 1977, l'enseignement supérieur de cet Institut (la section Ingénieur technicien en horticulture et la section Gradué en architecture des jardins et du paysage) fut regroupé à l'Institut Supérieur Industriel de Huy-Gembloux-Verviers. La section d'Ingénieurs techniciens fut remplacée par des études faites en deux fois un cycle de deux années conduisant au grade et au diplôme d'Ingénieur industriel en agriculture – option horticulture (enseignement supérieur de type long et de niveau universitaire). L'enseignement supérieur étant *de facto* séparé de l'enseignement secondaire, il se créa parallèlement l'Institut Technique Horticole de l'État, n'organisant plus que l'enseignement secondaire technique et professionnel.

En 1989, grâce à l'A.B.A.J., devenue entre-temps A.B.A.J.P., et sous l'impulsion de Joseph De Gryse (promotion 1958) se crée l'*European Foundation For Landscape Architecture* (EFLA).

Le 22 mars 1991, Roland Baeyens (promotion 1968) président de la chambre francophone de l'A.B.A.J.P. écrit à Yvan Ylief ministre de l'Éducation et de la Recherche scientifique, et lui demande au nom de l'A.B.A.J.P. de faire accéder les graduats (2+1) à un niveau d'études du type long de quatre années. Ceci pour respecter la déclaration de l'EFLA de février 1989 où il est proposé de, je cite : « créer un diplôme européen, dont le titre est à convenir, qui devra être reconnu par toutes les associations professionnelles représentant l'architecture du paysage dans les États de l'Union Européenne [...]. Les exigences pour obtenir ce diplôme seront d'un minimum de quatre années d'études ».

Le 29 avril 1991, le Ministre transmet la demande au Conseil supérieur de l'Enseignement Supérieur agricole en ces termes : « je vous remercie de me faire connaître l'avis du Conseil Supérieur de l'Enseignement Supérieur agricole à propos de cette proposition qui vise à organiser la formation des Architectes du Paysage au niveau de l'Enseignement supérieur de type long ». Un groupe de travail spécifique est immédiatement mis en place au sein du Conseil Supérieur de l'Enseignement Supérieur Agricole.

Les travaux du groupe de travail comprenant des membres actifs de l'A.B.A.J.P. et des enseignants issus des deux graduats existants (ISIGx et l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur d'Anderlecht.) ainsi que des représentants de la formation de type long

(ingénieurs industriels) commencent en octobre 1991. Ils se termineront en mai 1993.

Au départ, les membres du groupe de travail optent pour une formation d'Ingénieur industriel du paysage et de l'environnement d'une durée de cinq ans (deux années de candidature polyvalente et trois années de spécialisation), ceci pour être conforme aux normes de l'EFLA. Trois sous-groupes de travail sont formés afin d'étudier les programmes de premier cycle et de deuxième cycle, profil de l'ingénieur du paysage et de l'environnement.

Répondant au souhait du cabinet du Ministre Lebrun, dès octobre 1992, le secteur artistique participe au groupe de travail. Dans le compte-rendu de la réunion du 30 octobre 1992, on peut lire, je cite : « La collaboration avec le secteur artistique amènera un éclairage supplémentaire et il y a unanimité pour se réjouir de l'enrichissement qui en résultera pour la formation des futurs diplômés ».

Après de nombreuses réunions le Conseil Supérieur de l'Enseignement Supérieur agricole adopte à l'unanimité le 20 avril 1993 une grille de premier cycle assurant la polyvalence avec la candidature ingénieur industriel sur 1030 heures. Les 650 heures restantes étant dévolues aux matières spécifiques de la formation, le deuxième cycle étant entièrement consacré aux disciplines de la science du paysage.

Le Conseil Supérieur de l'Enseignement Supérieur technique n'a pas, en ce qui le concerne, accepté que la polyvalence du premier cycle soit ramenée à 1030 heures. Plusieurs alternatives furent proposées mais le Conseil Supérieur de l'Enseignement Supérieur technique maintient son avis car pour ce dernier il n'était pas question de diminuer le nombre d'heures de polyvalence du premier cycle sous peine de ne plus former des ingénieurs industriels. De ce fait, il devenait difficile sinon impossible que la formation aboutissent au titre d'Ingénieur Industriel du paysage et de l'environnement.

En conséquence, des négociations furent entamées avec la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux. Pendant ce temps, le Conseil Supérieur artistique dit oui au projet en date du 10 mars 1994 et Conseil Permanent de l'Enseignement Supérieur, présidé par le Professeur Antoine Roosen, approuva à l'unanimité, le 28 avril 1994, la formation de futurs licenciés ou architectes en paysagisme. Dans une lettre adressée au Ministre de l'Éducation et de la Recherche scientifique, Michel Lebrun, il rappelle que, je cite : « le Conseil Permanent juge que cette formation d'enseignement supérieur de type long (cinq années d'études) doit nécessairement être une formation hybride (enseignement artistique et agricole). En effet, afin que cette formation débouche sur des pratiques efficaces, celle-ci doit comporter au plus haut niveau un volet technique et scientifique de même qu'un

volet culturel et conceptuel avec des apports ponctuels proprement universitaires ».

Les négociations avec la FUSAGx prennent fin le 30 juin 1995 avec l'adoption par son Conseil d'administration du rapport du groupe de travail paysage.

Dans les conclusions du rapport, les auteurs, je cite : « se réjouissent de la possibilité de développer une synergie remarquable entre un Institut d'architecture de renommée mondiale, une École d'horticulture et une Faculté universitaire dont la réputation n'est plus à faire. Cette synergie pourrait se développer également dans les domaines plus spécifiques de l'aménagement du territoire et du génie sanitaire. Ce projet serait un bel exemple de coopération dans l'espace francophone entre Bruxelles et la Wallonie, d'autant plus facile à réaliser que nos Institutions appartiennent au même réseau et ne sont distantes que de 45 kilomètres ».

Dans une lettre qui m'était adressée et datée du 7 juillet 1995, le recteur Claude Deroanne écrivait, je cite : « les membres du Conseil apprécient l'esprit de collaboration qui a permis la réalisation de ce projet et souhaitent qu'il puisse se concrétiser dans les meilleurs délais ». Nous n'étions malheureusement pas encore arrivés au bout de nos peines !

1995 voit la naissance des Hautes Écoles, la dissolution du Conseil permanent de l'enseignement supérieur et la naissance du Conseil général des Hautes Écoles. Devant le refus du Ministre Lebrun de programmer la nouvelle formation, celle-ci est contrainte de refaire le parcours du combattant devant les nouvelles instances mises en place par le législateur. Retour vers le Conseil Supérieur de l'Enseignement Supérieur non plus agricole mais devenu agronomique. Le 17 mars 1998, ce Conseil remet un avis favorable aboutissant, je cite : « au titre légal d'architecte du paysage, catégorie agronomique de l'enseignement supérieur de type long ».

Cet avis est entériné par le Conseil général des Hautes Écoles, la même année mais accompagné d'une série de recommandations quant au titre, il s'agit d'une licence et quant à l'organisation qui devra se faire sous l'égide de la Haute École « Charlemagne » dans son siège de Gembloux mais en collaboration étroite avec la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux qui organisera la première candidature et l'Institut Supérieur d'architecture de la Cambre.

Le 27 avril 1999, le Ministre William Ancion signait l'arrêté du gouvernement de la Communauté française autorisant la Haute École « Charlemagne » à ouvrir la nouvelle section « architecture du paysage » sur l'implantation de Gembloux (catégorie Agronomique, type long). En septembre 1999, la Faculté des Sciences agronomiques organise effectivement la première candidature.

Le combat fut long mais sa concrétisation en une formation unique en Belgique en valait vraiment la peine.

Au niveau de l'Union Européenne, seize nations sur les vingt-cinq organisent un enseignement à bac + 4 ou + 5 dans 41 institutions, la plus vieille institution dans le domaine au sein de l'Union Européenne est l'Université de Berlin (1929), hors U.E., Oslo (1919).

J'en ai fini des racines avant de terminer mon propos, je me permets de sortir de terre et de regarder l'épanouissement du premier rameau de la formation. Une nouvelle bataille doit impérativement s'engager sur la reconnaissance du titre d'architecte paysagiste et son corollaire la protection du métier, afin d'assurer la pérennité de la licence future « Master » en terme européen.

Il s'agit également pour notre futur Master de s'inscrire, le plus rapidement possible, dans le concert européen des plus grandes écoles du paysage, en participant activement à l'European Council of Landscape Architecture Schools (ECLAS) (Conseil européen des écoles d'architecture paysagiste) et plus particulièrement au projet : « Le Nôtre », magnifique acronyme pour *Landscape Education : New Opportunities for Teaching and Research in Europe*.

Ceci termine mon exposé et je vous remercie de votre bonne attention.

### Remerciements

Je tiens à remercier ma collègue Roxane Batsleer pour la traduction des textes italiens de Madame Annalisa Maniglio

Calcagno et Mademoiselle Stéphanie Thirion pour la dactylographie du manuscrit et la préparation PowerPoint des diapositives accompagnant ma présentation.

### Bibliographie

- A.B.A.J.P (2003). *Vademecum des architectes paysagistes*.  
 Annalisa Maniglio Calcagno (1990). Inaugurazione delle scuola di specializzazisme. In *Pacsaggio*. Genova, Italie : Facoltà di Architettura.  
 Boyceau de la Barauderie J. (1638). *Traité du jardinage selon les raisons de la nature et de l'art*.  
 Degembe MF. (1993-1994) *Le parc Petit à Peruwelz (Belgique)*. C.E.A.A. « Jardins et Paysages Historiques », École d'Architecture de Versailles UP3. Année académique.  
 Durnerin A. De l'enseignement de l'architecture des jardins à celui de l'aménagement paysager. *Regards croisés*.  
 IFLA (2002/2003), *Guide to international opportunities in landscape architecture education and internships*. International Federation of Landscape Architects. Racine M. (éd.) (2002). *Créateurs de jardins et de paysage*. Tome 2. Arles, France : Actes Sud.